

Présentation générale des activités de la section entre Avril 2012 et Avril 2013

Cette présentation se fera en deux temps, en effet la précarité a été un fil le fil conducteur de cette année et mérite un éclairage particulier.

La précarité entre avril 2012 et Avril 2013

Les activités de la section durant cette même période

1- La précarité entre avril 2012 et Avril 2013

Début Mai 2012: les premiers CDI « loi sauvadet » sont annoncés au CNRS, il y en aura une 50éme pour l'ensemble de l'année 2012.

Mi-Mai 2012

La Présidence du CNRS a décidé que toutes les demandes de recrutement et/ou de renouvellement de contrat à durée déterminée, devront être systématiquement transmises par les Services des Ressources Humaines des Délégations Régionales, aux Instituts concernés, afin de recueillir leur accord préalable. Sous réserve de l'accord de l'Institut, le SRH ne sera pas en mesure d'établir les contrats de travail et/ou avenants. Commence à travers cette annonce, une vraie campagne « d'épuration » des CDD CNRS, pour éviter qu'ils ne soient éligibles à la loi sauvadet.

Le 1 Juin une réunion de précaire est organisée par la section, pour faire un point avec eux sur l'avancement de la mise en application de la loi et les aider à constituer leur dossier et aussi voir avec les nouveaux CDIser leurs droits à venir.

Il est décidé à cette réunion de monter un collectif des précaires de Montpellier.

Le 25 Juin nouvelle réunion des précaires, il est décidé d'envoyer une lettre à la député Anne-Yvonne Ledain pour l'interpeler sur la précarité dans l'ESR.

A cette date en languedoc Roussillon pour le CNRS 800 CDD dont 12 ont été CDIisé pour le moment.

Volonté d'accélérer la mobilisation du coté des précaires.

Le 4 juillet rassemblement devant la DR de soutien aux précaires. un courrier est envoyé à la député AY Ledain, pour demande de RDV. 300 personnes moitié précaires moitié statutaires. il y avait banderole drapeau SNTRS (pratiquement aucun autre syndicat pourtant convié) il y avait la sono de l'UL CGT (merci à eux) le RRH (et la DR excusée) était présent ainsi que quelques DU qui avaient appelé la veille à venir à ce rassemblement.

Un rassemblement contre la précarité est organisée le 5 Juillet devant le ministère à Paris lors d'un CT ministériel.

Sylvestre Huet, journaliste à Libération, projette de venir à Montpellier, pour faire un article sur la précarité.

Un rendez-vous avec une députée socialiste de l'Hérault est prévu le 9 Juillet.

Une assemblée générale se tiendra à la délégation de Montpellier le 10 juillet pour faire le point sur la situation et organiser la suite des actions à mener. Il y aura 130 personnes présentes. Des clivages commencent à apparaître entre les revendications des précaires. Une pétition de soutien est mise en ligne. Les clivages portent sur les revendications : certains voulant des « CDI sur projet », cad des précaires à vie...

Le 13 Juillet une lettre est envoyée à la ministre Fioraso pour une demande de RDV, de la part des précaires et du SNTRS et du SNCS

A ce moment, le mouvement des précaires de Montpellier est repris au niveau national par

notre syndicat en demandant aux sections de s'emparer de ce problème et de constituer des collectifs de précaires partout en France.

Fin Juillet: Cet été le soutien aux collègues précaires continu. Nathalie a écrit sur le blog de mediapart un excellent résumé de la situation.

Fin Juillet d'autres collectifs se montent dans quelques villes de France tel que Bordeaux, toulouse, ...

Sous la pression de notre syndicat au niveau national, entre autre, une circulaire parait le 26 Juillet de la ministre de la Fonction Publique, demandant aux organismes de prendre en compte les multi-employeurs pour le calcul des CDIisations. Mais les organismes ne voudront rien savoir, le CNRS en particulier... le SNTRS-CGT va devoir se battre avec eux jusqu'au mois de Mars 2013.

Le 10 Septembre AG des précaires, la mobilisation reprend après les vacances

Début Septembre, Sylvestre Huet vient faire son reportage sur les précaires de Montpellier. Il est décidé d'organiser une AG des précaires fin Septembre

Manifestation: Le 4 octobre 400 personnes (chiffre des renseignements généraux) se sont rassemblées devant le syndicat d'initiative sur la comédie à Montpellier à 14h

Après 3/4 d'heures de prises de parole grâce à la logistique de la CGT 34 qui avait mis à la disposition de la manif une voiture et une sono: les manifestants ont pu se faire entendre.

Puis le cortège est parti en direction de la préfecture.

La presse écrite et télé a couvert largement l'événement.

Nouvelles prises de parole devant la préfecture et une délégation composée de 5 précaires du collectif et de Josiane Tack a été reçu pendant une heure par le chef de cabinet du préfet.

Celui ci a pris le temps d'écouter attentivement tous les participants.

Il a été mis en avant deux problématiques différentes:

1- l'urgence de la situation des CDD qui allaient perdre leur emploi, très bientôt, ou qui étaient déjà au chômage depuis cet été, suite au non renouvellement de leur contrat.

2- la vision à plus long terme d'une réorganisation de l'emploi: réorientation de la masse salariale de l'ANR vers la création de postes statutaires.

Il a été dénoncé la pratique des organismes qui ne renouvèlent pas les contrats de manière préventive par rapport à la loi sauvaudet.

Le chef de cabinet a présenté une lettre du directeur de cabinet de la ministre Mme Fioraso, lettre datée du 24 Septembre, aux collectifs des précaires de Montpellier, lettre soit disant envoyée et jamais reçue...

les précaires ont demandé à pouvoir participer aux assises de la recherche en région qui auront lieu les 15 et 16 Octobre, le chef de cabinet a dit faire remonter cette demande auprès du préfet. la réunion s'est terminée au bout d'une heure d'échange, le chef de cabinet assurant faire remonter tous les problèmes exposés.

action avec sanofi le 11 Octobre: manif et prise de parole devant le corum, l'ESR CGT et les précaires étaient conviés

le vendredi 5 octobre un article de Sylvestre Huet de 2 pages paraît dans libération. Le Journal Libération dénonce la situation des personnels non titulaires de l'ESR en la qualifiant d'arriération sociale.

le 9 Octobre paraît la lettre des DU, qui est très ambiguë au niveau des revendications...

Il n'y est cependant pas spécifié le CDI sur projet.

le 17 Octobre demande du national aux précaires CNRS de rentrer en contact avec les sections... d'organiser des réunions avec les précaires, et de monter des comités de précaires partout en France

A la réunion de section du 23 Octobre, nous parlons longuement de la précarité. En l'espace de quelques mois, un comité de précaires s'est monté à Montpellier (avec notre soutien); ils ont écrit à la ministre, se sont structurés par institut, ils se sont mobilisés pour la manif du 4 octobre. Leur mouvement a fait tache d'huile dans plusieurs villes (Nice, Toulouse, Nantes...); ils étaient aussi présents aux assises régionales de la recherche. Mais les réponses concrètes tardent à venir; comment les soutenir? mettre la pression sur les autorités?

Nouvelle journée d'action au ministère le 25 octobre, date de la rencontre entre les syndicats et le ministère sur la précarité.

La protestation des personnels non titulaires commence à déborder des laboratoires.

Rappelons que le CNRS a proposé un CDI à la date du 13 mars 2012 à seulement à 48 personnes qui réunissaient les conditions d'ancienneté avec le CNRS comme seul employeur. Ce nombre devrait sensiblement augmenter si les agents ayant eu plusieurs employeurs sur le même poste de travail sont finalement pris en compte comme la ministre l'a déclaré. D'autant que le Tribunal Administratif de Nantes vient de condamner l'Inserm pour un refus de transformer le CDD en CDI d'un agent rémunéré par plusieurs employeurs sur un même poste de travail. C'est une jurisprudence importante.

Ces mesures de CDIisation, même appliquées à tous les établissements de l'ESR ne dépasseront pas quelques centaines de personnes. Ils ne répondront pas à la gravité de la situation. Il y a au moins 55 000 non titulaires dans l'ESR dont sans doute plus de 10 000 remplissent les conditions pour être candidats aux procédures de titularisation de la loi du 12/03/2012. De plus, le gouvernement reste silencieux sur un engagement à arrêter les dégraissages et un engagement à ouvrir des négociations pour un plan de titularisation des agents remplissant des fonctions pérennes.

Pour avancer sur tous ces enjeux, le SNTRS-CGT considère qu'il faut amplifier les mobilisations. Le SNTRS-CGT, avec d'autres syndicats, prévoit d'organiser une journée d'action sur l'emploi précaire, le 26 ou le 27 novembre, un des jours des Assises Nationales de l'ESR.

Le CT ministériel du 6 Novembre est boycotté, il est reporté à mi-novembre.

A cette époque: une AG des précaires à Jussieu reçoit une délégation de Montpellier

Nouvelles actions:

- 2 dates importantes : une manifestation le 26 novembre prochain à 14h place de la Comédie et une AG préparatoire à cette manifestation le 16 novembre.

pourquoi une nouvelle mobilisation? Parce que nous ne sommes pas entendus...

Parce que la position du ministère concernant la précarité est inacceptable.

entrevu du 25 octobre avec le ministère: les propositions du ministère nous conduisent dans l'impasse: aucun moratoire à la Loi Sauvadet n'a été proposé ce qui signifie la mise à la porte des CDD présents dans les établissements sans augmenter le nombre de postes de titulaires et la masse salariale. La masse salariale des établissements doit être abondée pour permettre un réel rééquilibrage des effectifs.

Nouvelle manifestation contre la précarité: 26 Novembre 350 personnes dans la rue à Montpellier on est à nouveau reçu par le représentant du préfet

Le 3 décembre action au CEFE: *lettre ouverte du CEFE à la ministre*

Début Janvier: Actions en cours, recensement des dossiers des CDD qui arrivent à 6 ans. Notre action correspond à une aide vers les CDD dans leur démarches pour demander un CDI mais aussi de l'information coté ouverture des postes réservés. Les dossier qui pourraient rentrer dans des procédures de CDIisation seront remontés au niveau national du syndicat.

Le 31 janvier les précaires participent à la manif contre l'austérité à cette même époque le syndicat sort une fiche technique sur les droits des précaires, pour aider les sections et les précaires à y voir plus clair dans la lecture du droit.

Une délégation des personnels du CEFE et du SNTRS-CGT est reçue au ministère le 12 février dernier, concernant le devenir des précaires du CEFE (et plus généralement de tous les précaires).

Le 14 Février Hanane et le groupe de l'IGH continue à pourrir le débat et le climat, une pétition des CDD de l'IGH soutenu par leurs chefs, sort.

Le 19 Février Nathalie Bonneaud se fait menacer par mail par un précaire de l'IGH

Le 20 Février: la CDD de Nantes a gagné son procès contre l'INSERM créant ainsi un précédent pour l'obtention d'un CDI au titre de la loi Sauvadet tout EPST confondu.

A cette période les CDIser de Montpellier s'inquiètent de leur avenir et écrivent à la DR.

L'ambiance est délétère au sein du collectif des précaires... Le groupe dissident, Hanane en tête nous injurie, faisant de l'anti-syndicalisme primaire, et prônant avec le soutien massif de leur hiérarchie le CDI de projet. Elle écrit à la direction du syndicat, dans des blogs... elle nous pourrit partout des qu'elle le peut.

La scission est consommé au sein du collectif des précaires, pour appâser le débat nous décidons de faire deux listes une gérée par les précaires l'autre par le SNTRS. Il faut savoir que depuis, nous envoyons régulièrement des informations à cette liste et que personne ne demande à être désabonné!

le 6 Mars:

La Direction du CNRS vient d'annoncer au pré-CT du CNRS que le CNRS lançait dès le lendemain la procédure de CDIisation au 13 mars 2012 des agents ayant travaillés sur le même poste de travail pendant la durée de service requise avec plusieurs employeurs relevant de la Fonction Publique de l'Etat (EPST, Universités, Ministères,...).

Elle fait suite à la réception par les établissements d'une note du 28 février 2013, adressée aux Ministères et à leurs établissements, signée par la Ministre de la Fonction Publique (Mme Lebranchu), le Ministre de l'économie et des finances (M Moscovici) et le Ministre du budget (M Cahuzac) qui vise à lever les ambigüités de rédaction de la loi en ce qui concerne les multi-employeurs.

Nous, SNTRS-CGT nous réjouissons que la loi soit enfin appliquée dans son intégralité, et que les personnes qui rentrent dans le cadre de la loi puissent en bénéficier.

Cependant, cette mesure, reste restrictive: même poste de travail, 6 ans sur 8 ans au 12 Mars 2012... et du coup, ne prendra en compte que peu de CDD « multi-employeurs ».

Il ne s'agit pas d'un raz de marée de CDIisation... juste permettre à ceux qui ont des droits de pouvoir en bénéficier.

Nous devons continuer à nous battre sur les autres fronts aussi.

Par exemple, le ministère n'accompagne pas cette mesure d'une augmentation de la masse salariale correspondante pour abonder ces CDI (même problème pour les concours réservés à venir), les établissements devront prendre sur les postes frais. Cette mesure aura aussi des répercussions sur le nombre de postes aux concours internes pour les titulaires. Nous ne pouvons accepter une telle situation. Nous continuons à demander un déplacement de la masse salariale de l'ANR vers les établissements pour l'application de ces mesures.

Les informations sur les concours réservés commencent aussi à arriver (enfin!).

Le ministère a décidé de n'ouvrir que 1/3 des concours par rapport aux personnes éligibles à ces concours pour les quatre ans à venir... encore de nouvelles restrictions...

le 12 Mars:

- Après 11 ans en CDD multi employeurs, l'INSERM condamné à embaucher en CDI!!!

Il s'agit d'un recours dans lequel notre syndicat est partie prenante, de plus la direction du CNRS ne pourra pas restreindre le droit comme elle voulait le faire

Le point sur la lutte à l'heure actuelle:

Nous travaillons toujours avec les CDD, des recours contentieux viennent d'être entamés avec l'aide d'un avocat.

Les concours réservés se mettent en place. Les postes ouverts à ce titre seront choisis par les instituts, la sélection est en train de se faire.

La procédure de recrutement devrait être similaire aux concours externes, et le calendrier très proche, avec recrutement au 1er Décembre 2013.

Le nombre de poste mis au concours pour 2013 serait de 37 postes (toutes BAP et niveau de qualification confondu) pour l'ensemble du CNRS.

Pour les A+ seule la BAP J (administration) se verra proposée ce type de recrutement.

Le 11 Avril nouvelle action des précaires sur la comédie avec les sanofi

2- les activités de la section hors précarité

Le 25 Mai 2012 venue de XI à la délégation, dans le cadre de sa tournée des DR pour promouvoir le plan d'action CNRS (RGPP). Une AG organisée par la direction est prévue à la DR en convoquant les agents occupant des fonctions supports. Ce passage sera l'occasion pour Xavier Inglebert de faire sa publicité sur son plan d'action au CNRS. Nous l'interpelons par rapport au changement de gouvernement et à la mise en oeuvre de la RGPP, il nous affirme qu'il se conformera aux décisions de la nouvelle majorité. Suite à cette AG, nous organisons un rassemblement devant la délégation.

Fin Mai c'est aussi La nomination du gouvernement qui vient d'être faite. La nouvelle ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche s'appelle Geneviève Fioraso, députée de Grenoble.

Le 5 juin une réunion de la section à lieu pour débattre des thèmes du prochain CSN. Le 14 Juin est prévu un CSN du syndicat avec à l'ordre du jour la grille des AI ainsi qu'un débat sur le thème « quelle croissance ».

Fin Mai: Nous envoyons à la section un message pour renouveler les commissions régionales. Comme nous avons gagné les élections au Comité Technique, nous avons beaucoup de représentants à trouver... à savoir deux titulaires et deux suppléants par commission.

Fin -Mai: Un stage de formation syndicale de trois jours est organisé pour nos nouveaux adhérents, André Allégret prend en charge l'organisation.

Le 15 juin date limite pour le vote (deuxième tours) aux élections au CLAS : La liste du SNTRS arrivera en tête (43%) malgré la présence de deux autres listes syndicales. la présidence de CLAS reviendra à notre syndicat.

Début septembre: étude des dossiers de carrières des agents.

Le 11 Septembre nous apprenons le décès de notre camarade Henry Neel qui a dirigé la section plusieurs années.

L'organisation des assises de la recherche et de l'enseignement supérieur régionale est programmée:les 15 et 16 Octobre. Des réunions préparatoires ont lieu aux niveau des universités (UM2 en particulier) mais aussi Joel Bockeaert (organisateur régional des assises) invite les syndicats à une réunion.

Mi- septembre, nous informons sur les assises. Nos mots d'ordre sont:

Suppression de la LRU ! L'état doit arrêter de se désengager.

Suppression de l'AERES et l'ANR et reversement de leurs budgets colossaux correspondants aux organismes de recherche ! En finir avec la gangrène de la précarité dans nos labos. Arrêter le scandale du crédit impôt recherche !

Ce qui s'est dit aux assises régionales de la recherche:

Le 16 octobre: atelier recherche

-la structuration par projet: de la recherche l'ANR a fortement été critiquée, tous les abus liés à la recherche sur projet ont été dénoncé:

- la précarité y est dénoncée

- récurrent des laboratoires affectés. Les laboratoires doivent recevoir l'argent via le récurrent des laboratoires

Nous demandons le transfert de la masse salariale des ANR vers des postes de titulaires

L'évaluation de la recherche: l'AERES ne joue pas son rôle, il faut la supprimer, et la remplacer par des commissions plus légères (qui coutent moins d'argent) et une évaluation par les pairs.

Les entreprises privées sont venues en masse (contrairement aux chercheurs CNRS)

leur discours est partenariat public/privé, donnez-nous de l'argent public pour développer ces partenariats...

Le 16 Octobre

recherche : reprend les thèmes évoqués le lundi

gouvernance:

La LRU c'est pas possible en l'état, l'état ne doit pas se désengager et payer ses fonctionnaires

relation Université / organisme, il n'est pas dit grand chose...l'UMR brique de base où chacun doit vivre ensemble.

notion que chaque partenaire à sa place et ne doit pas chercher à gouverner à la place des autres (relation etat/region/université/organisme)

A la fin intervention du recteur et du président de région absolument pas en concordance avec les discours des deux jours des assises. Pour lui, les organismes nationaux doivent être au service des régions

Et le président de région Bourquin qui en rajoute une couche:

La région veut investir dans la recherche. Nous signerons des contrats region/recherche avec ceux qui voudront travailler avec nous. Il n'est pas question pour nous d'être un partenaire qui donne de l'argent sans avoir dirigé les recherches... on obligera personne mais on sera des acteurs à part entière (signature de contrat)

le 19 Octobre action en intersyndicale contre les Partenariat Public Privé: un rassemblement devant le CA de l'UM2 est organisé (seul quelques militants syndicaux sont présent)

le 23 octobre, réunion de la section sur le thème des assises régionales de la recherche

14 Novembre journée de grève contre austérité

AG de section du 6 Décembre pour travailler sur le CSN du 13 décembre

l'ouverture de l'AG se fait avec un préambule de la secrétaire de section à propos des points de vue divergeant qu'il existe au sein du SNTRS sur la question du maintien ou non du corps des AI. Doit-on supprimer le corps de AI et intégrer directement le niveau bac+2 dans la grille des catégorie A ou pas? Cette question est très consommatrice d'énergie au sein du syndicat, cette question est d'actualité depuis plus d'un an et demi d'abord lors d'un CSN puis lors du congrès du syndicat qui remonte à un an, toujours présente au CSN de Juin, et encore là au CSN de décembre! Il va falloir maintenant régler la question. Car nous avons beaucoup d'autres sujets à traiter et ne pouvons nous déchirer et passer toute notre énergie sur ce sujet.

La réforme de la catégorie B qui est entrée en application pour le CNRS en octobre 2012 impacte de manière très défavorable les techniciens mais aussi les assistants ingénieurs.

Ce décret se traduit par un allongement des grilles pour le corps des AI et pour les 3 grades du corps des techniciens. S'il favorise les débuts de carrière et les fins de carrière, entre 12 et 30 ans d'ancienneté les carrières stagnent de manière dramatiques. Sur une carrière totale les nouvelles grilles correspondent à une perte d'un an de salaire!

Cette réforme ouvre la possibilité statutaire de recruter les BTS et les DUT en TCS. Ceci va créer dans l'immédiat deux niveaux possibles de recrutement pour les nouveaux recrutés de niveau bac + 2 : le corps des AI et la seconde classe du corps des techniciens.

Pour le SNTRS, il faut maintenir le recrutement des Bac + 2 en catégorie A. Cette notion n'est remise en cause par personne. Il faut donc maintenir le statut dérogatoire des recrutements bac+2 en catégorie A. Il faut une véritable négociation sur l'organisation de l'ensemble des corps.

Nous sommes tous d'accord pour maintenir les bacs + 2 en catégorie A.

La suppression du corps des AI, entraîne leur recrutement en bas de la grille des A dans un grade à créer « IE3 » de façon à recruter les BAC+2 en catégorie A. Tout le monde est d'accord pour revendiquer la suppression du recrutement des Bac+2 en TCS. D'autres souhaitent maintenir les AI afin de garder une appellation d'assistant ingénieur mais ne veulent pas non plus de recrutement en BAC+2 en TCS catégorie B.

Nous passons au vote .12 pour IE3 et 3 pour garder AI.

Lors du CSN du 13 décembre: La grille présentée par Daniel Steinmetz au nom du bureau national a été adoptée à une large majorité.

le 9 Janvier

Les camarades du CLAS et CAES viennent de nous informer du non remplacement du poste Josiane Domergue, secrétaire du CLAS de Montpellier, partant à la retraite en 2013.

début janvier une réunion CGT ESR/sanofi est organisée, elle nous permet de recréer des liens avec les sanofi CGT et de les mettre en contact entre autre avec le collectif des précaires de

montpellier.

Le 14 janvier en plus de la galette, nous faisons un point sur les CAP

Lundi 28 janvier nous avons prévu une réunion de section au local syndical pour discuter des documents du 50ème congrès de la CGT. Le seul amendement proposé l'a été par André Allegret, au nom des retraités. Nous avons accueilli favorablement son amendement et vous le soumettons au nom de la section. Il n'y aura pas d'autres amendements de la section.

-Manifestation fonction publique contre l'austérité le 31 janvier à 15h au Peyrou. Les précaires s'associent à cette manifestation.

le 22 février arrive le projet de loi enseignement supérieur et recherche
Une assemblée générale d'information sur le projet de loi enseignement supérieur et recherche est prévue en intersyndicale sur Montpellier au retour des vacances de Février.

Appel pour le 5 mars : accord sur la flexibilité (ANI). Cette action est prévue dans le cadre des négociations sur l'emploi qui ont duré près de 4 mois, le Medef a réussi, le 11 janvier 2013, à conclure un accord avec trois organisations syndicales minoritaires (CFDT, CGC, CFTC). Les parlementaires sont sommés de retranscrire cet accord dans une loi, dont le projet sera présenté le 6 mars au conseil des Ministres.

7 mars première AG UM2: L'actuel projet de loi sur l'Enseignement Supérieur et la Recherche (ESR) ne remet pas en cause la loi LRU sur les Universités et le Pacte Recherche et maintient la quasi-totalité des structures qui en sont issues.

Un aperçu des dégâts de cette loi:

- L'absence de garanties financières concernant la poursuite des missions fondamentales de l'université, aujourd'hui remises en cause : des postes et des enseignements sont supprimés...

- Aucune amélioration du côté du Pacte de la recherche qui a déstructuré la recherche publique en quelques années : absence de financements de base permettant de faire fonctionner les UMR et de programmation d'embauche des personnels précaires.

- Mécaniquement, les frais d'inscription sont voués à augmenter, comme dans l'ensemble des pays européens, pour renflouer des universités aujourd'hui au bord de la faillite.

- La régionalisation de l'enseignement supérieur prévue par le projet de loi accentue les inégalités entre universités. « L'habilitation nationale des diplômés », qui garantit à tout diplômé une valeur identique, est remplacée par une accréditation des formations.

- Contrairement à ce qui avait été annoncé, il n'y a pas dans ce projet de loi de simplification du paysage académique puisque toutes les instances existantes restent sous un autre nom... avec quasiment les mêmes prérogatives.

- L'injonction renforcée faite à la recherche publique de « transférer » ses résultats « vers le monde socio-économique » contribue à constituer la valorisation économique comme critère majeur de l'excellence de la recherche en général.

Loin de rompre avec les réformes mises en place par le gouvernement Fillon, le projet de loi Fioraso accentue la logique inégalitaire et autocratique et continue à mettre à bas le service public d'enseignement et de recherche.

le 12 Mars: les sanofi ont aussi gagné leur recours face à leur direction

le 15 / 03 les actions sur la loi en intersyndicale continuent:

Distribution de tract le midi à la cantine pour appeler aux AG qui se dérouleront la semaine suivante

sur l'UM3, l'UM1 et l'UM2 , AG prévues les Mercredi 20 à l'UM3 et Jeudi 21 à l'UM2.

Le Congrès de la CGT a lieu la semaine du 18 Mars. André Allegret de notre section y est présent au titre des retraités.

19 Mars a lieu une réunion de section où il est discuté de la précarité et de la loi en préparation sur l'université et l'enseignement supérieur

le 28 Mars nouvelle AG réunie pour continuer notre travail d'informer sur la loi sur l'enseignement supérieur et la recherche. Trois actions d'informations sont prévues pour la semaine suivante:

- Le Mardi 2 Avril tenue d'une table en intersyndicale et aussi les étudiants à la sortie du restaurant administratif de l'UM2
- Le Mercredi 3 Avril d'une table en intersyndicale et aussi les étudiants à l'entrée de la cafeteria de l'UM2 (plus grand passage étudiants)
- Le Jeudi 4 Avril tenue d'une table en intersyndicale à la sortie de la cantine du restaurant administratif du CNRS.

pétition sur la loi rappel du lien de la pétition: <http://www.loiesrtoujoursinacceptable.org/>

actuellement: 2500 signature plus 500 signature papier en plus sur Montpellier

Le 9 Avril: la CGT appelle à une journée de grève et de manifestation contre l'ANI

Les exigences du Medef ne doivent pas faire la loi. La CGT appelle l'ensemble des salariés du privé comme du public, des retraités et des privés d'emploi à une journée de grèves et de manifestations le mardi 9 avril 2013 pour empêcher la transposition dans la loi du contenu de l'accord interprofessionnel du 11 janvier et ainsi ouvrir d'autres alternatives.

En ce moment nous sommes à la campagne des concours internes. Leur nombre a été drastiquement réduit, du fait du nombre de recrutement externe qui a été aussi baissé (ponction concours réservé, CDIisation et nombre de poste en baisse). De plus on assiste pour la première année à un regroupement des concours par bap...ce n'est pas possible de continuer comme cela!

Nous devons continuer l'action contre la loi, pour les précaires, contre la casse de nos postes et promotions...

Parmi les actions non développées ici mais pourtant très importantes pour la section, il y a en particulier la défense du personnel.

Nous avons aussi une bonne nouvelle avec la noemi affichée pour le poste de secrétaire du CLAS de Montpellier.

Des informations à retenir au niveau local: Le 18 Mai prochain parc de bessille sont organisés les 100 de l'UD. Le 15 juin prochain à Montpellier fête de l'UL.

Et le premier Mai bien sûr....